
Favoriser la participation et l'expression des besoins des familles et des proches

Objectif d'intérêt général

Les volontaires en Service Civique mobilisés sur ce type de mission accompagnent les familles et les proches des personnes en situation de handicap. Les familles et les proches sont un maillon essentiel de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les volontaires interviendront pour **favoriser leur participation dans la vie des ESMS et des associations, pour développer et renforcer les liens de solidarité entre pairs et accompagner l'expression de leurs besoins.**

Activités principales (50%) :

- Participer à l'accueil individuel des familles : échanges informels autour d'un café, transmission des informations sur l'association et les services proposés, etc.
- Participer à l'organisation de nouvelles activités ou d'activités existantes avec les bénévoles et les salariés.
- Participer à l'organisation et l'animation des temps d'échanges et de rencontres entre parents : café des parents notamment.
- Organiser des temps de rencontre et d'échanges entre les différents publics (accompagnés ou non) sur des thématiques citoyennes : élections européennes, Jeux Olympiques et Paralympiques, accès à la culture, etc.
- Oeuvrer pour l'intégration et la participation active des familles et des proches dans l'association et / ou à des événements ponctuels.
- Participer à l'organisation d'activités et sorties diverses : monter un spectacle, organiser une exposition photos ou une projection vidéo, etc.
- Les volontaires pourront collaborer avec des acteurs locaux : avec la bibliothèque / médiathèque pour les projections vidéos ou les ateliers lecture, etc. Ils oeuvreront pour faciliter leur participation dans des structures associatives et / ou des groupes d'entraide, ou organiser des activités et sorties culturelles.

- En complémentarité avec les salariés, les bénévoles et les familles, organiser et développer des projets ouverts sur l'extérieur : collecte de dons (alimentaire, jouet, produits d'hygiène, etc.), stand au marché de Noël, kermesse, etc.

Activités secondaires (40%) :

- Démarcher les personnes pour faire connaître l'association et susciter leur engagement (développement des solidarités de proximité)
- Avec les familles, les bénévoles et les salariés, participer à la valorisation de leur engagement pour la société (expositions, projection vidéos, etc.)

Activités exceptionnelles (10%) :

- Réaliser des entretiens avec les familles.
- Relayer les actions culturelles et citoyennes (communication).

Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Entretien des locaux et le matériels.